

COMBATTANTS CORSES

Bulletin trimestriel de la Fédération Régionale des Anciens Combattants 1939-1945,
T.O.E, A.F.N, OPEX, et Victimes de guerre de la Corse
Section Régionale de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de guerre
1, rue Brissac - 75004 PARIS



Siège : Maison du Combattant - 1, Bd Sampiero - 20000 Ajaccio - Tél . 06.70.42.42.41.

Compte bancaire: Société générale n° 00037284771

Abonnement annuel au journal: 25€ par an, 15 € pour les veuves. Chèque à adresser au siège.

66^{ème} Année - N°238

2^{ème} trimestre 2025

La Corse
est le premier
département
français
libéré,
entre le 9
septembre
et le 4
octobre
1943.



Fondateur : Jean FABIANI

*Directeur de la publication,
responsable de rédaction et
de la publication depuis
2017:*

Raoul PIOLI

EDITORIAL DU PRESIDENT



Chères adhérentes, chers adhérents,

Au cours du deuxième trimestre de 2025, nous allons nous apprêter à célébrer, avec éclat, la victoire du 8 mai 1945 qui est un moment essentiel de notre histoire nationale. Il y a quatre-vingts ans, la France retrouvait sa liberté et sa dignité, grâce au courage des soldats de l'armée régulière, des résistants et de nos alliés.

Malheureusement, cette commémoration s'inscrit dans un contexte particulièrement troublé sur le plan politique, économique et sociétal. Les incertitudes économiques, les tensions politiques et des débats parfois stériles mettent à l'épreuve notre cohésion sociale. En tant qu'anciens combattants, nous avons la responsabilité d'être exemplaires et solidaires, en rappelant que la force de notre nation réside dans sa capacité à surmonter les épreuves, comme ce fut le cas durant le second conflit mondial.

Dans cette situation difficile, le parlement a heureusement adopté le projet de loi de programmation militaire pour la période 2024-2030, applicable à l'année 2025. Le budget des armées, soumis au Conseil constitutionnel qui l'a validé, a été officiellement publié au Journal officiel le 14 février 2025. Cependant, la loi de programmation militaire 2024-2030 sera-t-elle réellement adaptée pour répondre aux défis d'un « monde devenu fou, où 10 000 soldats nord-coréens se battent à 2000 km de Strasbourg », comme l'a souligné le ministre des Armées, Sébastien Lecornu, le 23 février dernier ? Seul l'avenir le dira.

Parallèlement, il est regrettable de constater que certaines personnalités militaires, comme le maréchal Bugeaud et le général Bigeard, sont critiquées par des organisations qui réévaluent sans cesse notre passé. Pour le monde combattant, il est injuste de juger l'histoire à l'aune des valeurs contemporaines. L'histoire doit être appréhendée telle qu'elle est, sans nécessité de la réécrire.

Il est également important de souligner la prochaine "Panthéonisation" de Marc Bloch, ancien combattant de 1914-18, de 1940, ainsi que de la Résistance. Arrêté, torturé et exécuté par la Gestapo le 16 juin 1944, il est l'auteur de l'ouvrage « L'Étrange défaite », publié après sa mort en 1946, où il analyse la débâcle de juin 1940, mettant en lumière les faiblesses de la France face à l'Allemagne.

Dans un monde incertain, soutenir nos forces armées devient impératif. À notre niveau, continuons à nous engager et à transmettre la mémoire des combattants qui, par leur courage, ont façonné la France que nous connaissons aujourd'hui. La dernière page de ce journal en témoigne de manière éclatante.

Pour conclure, poursuivons ensemble notre travail de mémoire et de reconnaissance, veillons à ce que l'histoire ne tombe pas dans l'oubli.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce 238^{ème} numéro de notre journal.

Raoul Pioli

Sommaire :

Page 1 :

- Editorial du président et nouvelles adhésions.

Page 2 :

- Ce qu'il faut savoir.
- La Voix des combattants de la Corse du Sud.

Page 3 :

- Extrait de la presse du 29 mars 1938.

Page 4 :

- 80^{ème} anniversaire de la libération de la France.

Page 5 :

- La citation collective due la 173^{ème} Demi-brigade alpine en juin 1940.

Page 6 :

- Controverse concernant le général Bigeard à Toul.

Page 7 :

- Partenariat avec le 151^{ème} RI de Metz.

Page 8 :

- Page de gloire de la Fédération de Corse des anciens combattants.

Commission paritaire
n° 272 D 73 AC

Nouvelles adhésions: Mesdames Louise TADDEI veuve du colonel TADDEI, G.O. de la L.H., Nicole GIOVANELLI fille d'ancien combattant 1939-45, messieurs le général de C.A. (2S) Philippe César BALDI ancien combattant des Opex et président de l'UNP/2A, le LCL (h) Pascal POLET-TI et M. Jean Antoine DESANTI, anciens combattants d'Algérie, M. Robert MOREAU, ancien combattant des Opex et président de l'UNPRG/2A, ont rejoint nos rangs.

Bienvenue à la Fédération et merci pour le soutien apporté au monde combattant insulaire en partageant ses valeurs.





Modification du code de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire et de l'ordre national du Mérite.

Décret n° 2025-58 du 22 janvier 2025 modifiant le code de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire et de l'ordre national du Mérite, publié au JO du 23 janvier 2025.

Ce décret **codifie la procédure « d'initiative citoyenne »** lancée en 2008. Elle permet à tout citoyen de proposer une personne, qu'il estime méritante, pour une nomination dans la Légion d'honneur ou l'Ordre national du mérite. Cette proposition doit ensuite être motivée et signée par cinquante citoyens.

Elle vise à ce que la Légion d'honneur et l'ONM renvoient « **une image plus diversifiée des profils retenus et plus proche du quotidien des Français** », selon le communiqué du Conseil des ministres. Le contingent portant les nominations résultant de l'initiative citoyenne, sera fixé par décret du Président de la République pour une période de trois ans.

Le décret affine, d'autre part, la **procédure disciplinaire** applicable aux personnes appartenant à la fois à la Légion d'honneur et à l'ONM. Dans le cas où les deux conseils de l'ordre rendraient des avis divergents sur le principe du prononcé d'une peine disciplinaire ou sur son quantum, le code prévoit ainsi un nouveau dispositif. Le grand chancelier, après consultation des deux conseils des ordres, émettra en effet un avis sur la mesure disciplinaire à prononcer dans les différentes procédures. Le grand maître, en l'espèce le Président de la République, prendra sa décision au vu de cet avis. Mais il ne pourra pas toutefois passer outre à cet avis qu'en faveur du décoré. Le décret précise par ailleurs les **critères d'attribution** de la Médaille militaire.

Inscriptions de noms de batailles de la guerre de 1870-1871 sur les emblèmes des formations de l'armée de terre les ayant méritées.

Sur décision 1D24011082/ARM/MIN du 1er juillet 2024, le ministre des Armées décide que des inscriptions de noms de batailles de la guerre de 1870-1871 sont attribuées aux emblèmes de formations de l'armée de terre les ayant méritées.

- « REICHSHOFFEN 1870 » sur les étendards des 1er, 2e, 3e, 4e, 8e, 9e régiments de Cuirassiers et du 18e régiments de Dragons ;
- « REZONVILLE 1870 » sur le drapeau du 57e régiment d'infanterie et sur les étendards des 7e et 12e régiments de Cuirassiers ;
- « GRAVELOTTE 1870 » sur le drapeau du 1er régiment d'infanterie ;
- « COULMIERS 1870 » sur les drapeaux des 16e et 39e régiments d'infanterie et du 1er régiment étranger ;
- « L'HAY 1870 » sur le drapeau du 110e régiment d'infanterie ;
- « BELFORT 1870-1871 » sur les drapeaux des 45e et 84e régiments d'infanterie et du 2e régiment du génie et sur les étendards des 7e et 12e régiments d'artillerie ;
- « BAPAUME 1871 » sur l'étendard du 15e régiment d'artillerie.

Source: Bulletin de l'Association Musée de l'Infanterie, n°6, septembre 2024 (Ecoles Militaires de Draguignan)

Commentaire de la rédaction : Ce furent de très rudes batailles certes, mais sûrement pas des victoires comme celles de Montenotte en 1796, Marengo en 1800, Austerlitz en 1805, Iéna en 1806, Friedland en 1807 ou Wagram en 1809.

Pour information, les inscriptions sur les emblèmes, figurant dans l'ordre chronologique, furent limitées à 12 après la seconde guerre mondiale. Le régiment ayant le plus d'inscriptions sur son drapeau est le 2^e régiment d'Infanterie de marine : il porte 16 noms de batailles dans ses plis. R.P.

Par arrêté en date du 23 janvier 2025, publié au JO du 26 janvier, les militaires, dont les gendarmes, blessés lors d'une mission de lutte contre l'orpaillage clandestin en Guyane pourront désormais recevoir la **médaille des blessés de guerre**.

La Voix des anciens combattants de la Corse du Sud



Le rêve passe !... L'adjudant reste. (Carte éditée après 1946 si l'on se réfère au « blouson modèle 1946 » porté par l'adjudant)

Dans le milieu des anciens combattants, certaines figures se démarquent par leur parcours militaire ou leur passion pour les arts. C'est le cas de notre ami Jean Paul GRISONI, ancien sous-officier de carrière et Médaillé militaire bien connu à Ajaccio. Sa voix envoûtante captive les auditeurs lors des repas de cohésion. Grâce à son talent musical, notamment à travers ses interprétations a cappella, il enchante ses camarades, surtout lorsqu'il rend hommage aux armées napoléoniennes et à l'Empereur en entonnant la célèbre chanson « Le rêve passe ». Sa manière d'interpréter ce morceau, avec tant d'émotion et de précision, touche particulièrement ceux qui ont servi leur pays et les « Tringlots » en particulier. Avec sa voix puissante et expressive, il parvient à raviver les souvenirs de cette époque historique, plongeant son auditoire au cœur des batailles et des conquêtes. Dans un monde où la mémoire a tendance à s'estomper, Jean Paul GRISONI offre à ses camarades un moment de réflexion sur l'histoire, soulignant l'importance de transmettre cet héritage aux jeunes générations. R.P.

Un partenariat historique entre l'amicale des anciens du 151^{er} RI de Metz, et la Fédération de Corse des anciens combattants.



Couverture du Bulletin de l'amicale des anciens du « Quinze-un »

L'année 2025 s'annonce sous de bons auspices pour la Fédération de Corse des anciens combattants de 1939-45, d'Indochine, d'Algérie et des Opex. Notamment dans le domaine de la mémoire et de la reconnaissance des anciens combattants. Récemment, en feuilletant la dernière édition de « La Charte », la revue de la Fédération Maginot, un article m'a particulièrement interpellé. Il évoquait les activités de l'amicale des anciens du 151^{er} Régiment d'Infanterie, un régiment au passé glorieux, ayant tenu garnison à Metz puis à Verdun, et dissous en 1997.



Insigne 151^{er} RI

Ce régiment, qui s'est vu conférer la Médaille militaire et la croix de guerre avec quatre palmes pour ses actions durant la Première Guerre mondiale, est particulièrement cher à notre grand ancien, le capitaine d'infanterie honoraire Paul Louis ANDREUCCI. Dignitaire de la République depuis avril 2024, il a servi au 151^{er} RI durant plus de 15 ans, y compris deux séjours en Algérie où il a obtenu cinq citations en qualité de sous-officier chef de section de combat. Ces dernières, s'ajoutant aux quatre autres obtenues en Indochine, ont contribué à sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur, fait rare pour un sous-officier à son époque.

C'est ainsi qu'au début du mois de janvier 2025, j'ai pris contact avec M. Gérard SCHUTZ, président de l'amicale des anciens du 151^{er} RI. Il m'a confirmé que la mémoire d'ANDREUCCI est toujours vivante parmi ses très anciens camarades. Cependant, cet adhérent n'ayant pas donné de nouvelles depuis plus de dix ans, son souvenir s'était estompé. À la grande surprise de l'amicale, son élévation au rang de Grand-Officier de la Légion d'honneur était passée inaperçue. Cette annonce a été accueillie avec joie, soulignant ainsi l'importance de préserver la mémoire de ceux qui ont servi au « Beau Quinze-un ».

À la demande de M. SCHUTZ j'ai transmis, pour son amicale, une biographie du capitaine ANDREUCCI. En retour il m'a proposé d'établir un partenariat virtuel pour échanger nos bulletins d'information respectifs. Cette collaboration représente une belle opportunité de raviver les souvenirs et de renforcer les liens entre amicales mémorielles.

Le 18 janvier 2025, lors de l'assemblée générale de la Fédération de Corse, le projet a été présenté aux adhérents, soumis au vote et adopté à l'unanimité. L'établissement de ce partenariat virtuel est une opportunité pour l'amicale messine d'étendre son influence au sein de l'île de beauté. Grâce aux outils numériques d'aujourd'hui, les histoires, les souvenirs et les témoignages des anciens combattants pourront être diffusés et partagés avec un public plus large. Cela permettra non seulement de préserver la mémoire des combattants mais aussi de sensibiliser les jeunes générations sur l'importance des événements historiques. De son côté, la Fédération de Corse, par ce partenariat, renforcera sa présence en Lorraine. La mémoire des soldats corses qui ont perdu la vie sur cette terre, durant la guerre de 1870-71 et la Première Guerre mondiale, sera ainsi mise en lumière, témoignant de l'unité et de la fraternité qui transcendent les frontières régionales.

Ainsi, en unissant leurs forces, l'amicale régimentaire messine et la Fédération corse des anciens combattants s'engagent à perpétuer la mémoire de ceux qui ont servi et combattu pour la France, tout en tissant des liens sûrs entre deux régions riches d'histoire. C'est un bel exemple de solidarité et de respect interrégional qui rappelle, à tous, l'importance de ne jamais oublier les sacrifices du passé. Ensemble, les deux entités peuvent ainsi travailler à la valorisation de leurs patrimoines respectifs, en mettant l'accent sur l'importance de la mémoire collective.

Raoul PIOLI, © journal « Combattants Corses » du 2^e trimestre 2025.



Le Cne (h) ANDREUCCI, le 30 avril 2024 au 2^e REP à Calvi.

Réuni en juillet 2024, le « Comité de décision de l'armée de terre » a convenu :

- Que le port du képi est autorisé pour les femmes militaires.
 - Que la pratique du chant dans l'armée de terre doit être favorisée avec une nouvelle édition du TTA 107.
 - Que la Marseillaise sera chantée lors des honneurs aux emblèmes plutôt que jouée.
- Source : Association du Musée de l'Infanterie – Écoles Militaires de Draguignan - Quartier Bonaparte – BP 400 – 83007 DRAGUIGNAN

Complément d'information : « Pour l'ensemble de ses élèves, qu'ils soient garçons ou filles, et dans un souci d'uniformité avec leurs frères d'armes masculins, les engagés volontaires sous-officiers féminins porteront désormais le képi et non plus le tricorne ». Pour la première fois dans l'histoire militaire française, des femmes engagées volontaires sous-officiers à l'école se Saint-Maixent, ont reçu officiellement, le jeudi 24 octobre 2024, un képi et non un tricorne. **Source :** ENSOA St Maixent, illustration internet.



Une « marsouine »



Jeudi 8 mai 2025 : 80^{ème} anniversaire de la victoire de 1945

Le 8 mai prochain, nous allons nous rassembler devant les monuments aux Morts pour commémorer le 80^{ème} anniversaire la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie, et la fin de la Seconde Guerre mondiale. A cette occasion, qu'il convient de célébrer avec ferveur et dignité, la Fédération régionale des anciens combattants 1939-45, TOE, AFN et Opex de la Corse, propose un retour en arrière et un peu d'histoire.

Le 8 mai 1945 à 15 heures, alors que toutes les églises de France faisaient sonner leurs cloches à la volée en signe d'allégresse, le chef du Gouvernement Provisoire de la République Française, le Général De Gaulle, prenait la parole et déclarait à la radio :

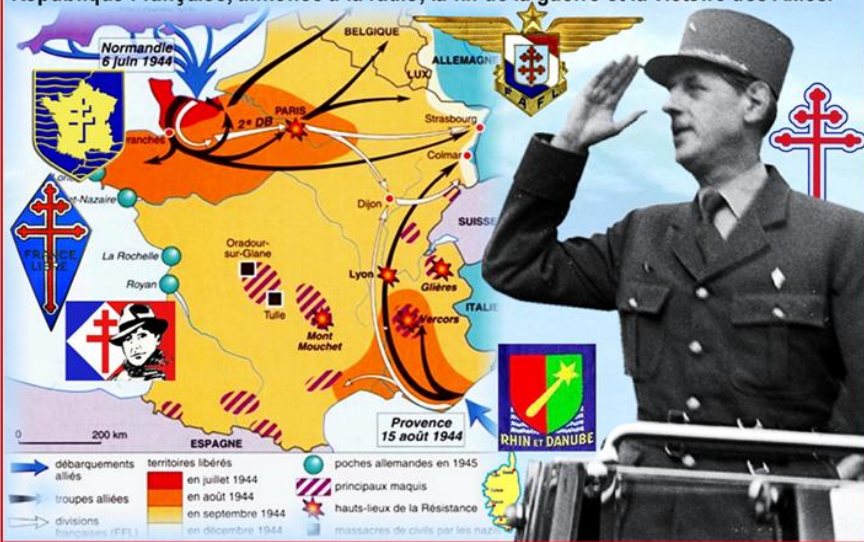
« La guerre est gagnée! Voici la Victoire! C'est la Victoire des Nations Unies et c'est la Victoire de la France!.

Honneur! Honneur pour toujours, à nos armées et à leurs chefs! Honneur à notre peuple, que des épreuves terribles n'ont pu réduire, ni fléchir! Honneur aux Nations Unies, qui ont mêlé leur sang à notre sang, leurs peines à nos peines, leur espérance à notre espérance et qui, aujourd'hui, triomphent avec nous.

Ah! Vive la France! »

Le mois précédent, en avril 1945 l'armée rouge pénétrait dans Berlin, capitale du III^e Reich et haut lieu du pouvoir des nazis. Berlin, constituait alors le dernier grand enjeu militaire de la Seconde Guerre mondiale en Europe. La bataille de Berlin qui avait commencé dans la première quinzaine d'avril, se terminait le 2 mai 1945. Pour les Français, le 5 mai les troupes de la 2^e Division Blindée du général Leclerc, s'emparaient du «Nid d'aigle» de Berchtesgaden pensant y trouver le Führer. En vain, Adolf Hitler s'était suicidé par balle le 30 avril 1945, dans son bunker à Berlin, juste avant la chute de la capitale du III^e Reich.

Le 8 mai 1945, à 15 heures, alors que toutes les cloches des églises de France sonnent à la volée, le général DE GAULLE, chef du gouvernement provisoire de la République Française, annonce à la radio, la fin de la guerre et la victoire des Alliés.



Allégorie représentant le général de GAULLE saluant les armées libératrices de la Patrie.

Source : carte lewebpedagogique.com, photo ECPAD, incrustations et montage de la rédaction.

L'acte de capitulation militaire de l'Allemagne est signé par les Alliés à Reims, le 7 mai à 2 heures 41 du matin. Il stipulait « ...Au nom du haut commandement allemand, nous déclarons remettre au commandant en chef du corps expéditionnaire allié, ainsi qu'au haut commandement soviétique, la reddition sans condition de toutes les forces terrestres, aériennes et maritimes encore sous l'autorité allemande... » La reddition précisait que les combats devaient cesser le lendemain 9 mai à minuit.

Mais les soviétiques, s'étant emparés de Berlin les premiers, exigèrent qu'une seconde capitulation soit signée à Berlin même. Le général Eisenhower avait tout d'abord envisagé d'y assister, en tant que commandant suprême du Corps expéditionnaire allié en Europe. L'Union soviétique étant représentée à cette cérémonie par le maréchal Joukov, un officier général de grade inférieur au sien, il décida de s'y faire représenter par son adjoint, le maréchal de l'Air Tedder. La cérémonie a commencé après 23 heures le 8 mai, et s'est achevée le 9 mai vers 0 heure 45. La France y était représentée par le général de Lattre de Tassigny, commandant la Première Armée Française. **Pour la Russie et ses anciens satellites communistes, la victoire de 1945 est toujours commémorée le 9 mai sauf pour la Pologne qui, depuis 2015, fête le 8 mai.**

En France, le 8 mai est devenu un jour de commémoration et de respect vis-à-vis de ceux qui ne sont pas revenus, de tous ceux qui ont pris les armes, de l'armée régulière mais aussi de l'armée de l'ombre, de ceux qui ont su dire non au nazisme et à son idéologie. A travers cette journée, nous honorons tous nos héros tombés au champ d'honneur : les premiers Français Libres de juin 1940, la Première Armée Française du général de Lattre, la 2^e DB du général Leclerc, l'Armée d'Afrique, les Armées de l'Air et de Mer, les résistants de l'intérieur, les déportés, les fusillés, mais aussi tous ceux qui sont venus d'autres continents pour libérer la France de l'occupation nazie.

Le 15 mai 1945, le général de Gaulle, ému, rend un vibrant hommage à tous les combattants français.

Une semaine après la victoire, alors que la guerre contre le Japon n'est pas encore terminée, le général s'adresse à l'assemblée nationale le mardi 15 mai 1945. Dans un discours vibrant et solennel, il met l'accent sur l'unité nationale, l'unité du peuple français, l'unité des combattants de la Résistance et de l'armée régulière. Cette unité qui a permis la victoire et qui sera le ferment du redressement de la

France. Debout et en uniforme, il s'exprime devant les parlementaires réunis à titre exceptionnel et également levés. Ci-dessous un extrait, concernant les armées et la Résistance, qui gagne à être connu :

« Mesdames, Messieurs,

Qu'on se rappelle les faits d'armes par quoi des unités héroïques, et dont le mérite et la gloire sont parmi les plus grands de notre Histoire militaire, ont, seules, porté en Érythrée, en Libye, en Orient, au Fezzan, sur toutes les mers et dans tous les ciels, l'honneur des armes de la France et relié ainsi le passé avec l'avenir ! Qu'on pense aux grands combats de Tunisie et d'Italie, où nos armées renaissantes jouèrent un rôle si glorieux et si efficace.

Qu'on songe à la gigantesque bataille de France, où nos forces ne cessèrent pas de frapper chaque jour plus fort que la veille, soit qu'elles vinssent de l'Empire, pour briser, côte à côte avec nos alliés, toutes les défenses allemandes depuis la Méditerranée ou la Manche jusqu'au Rhin, soit qu'elles se fussent secrètement, douloureusement, formées à l'intérieur de la Métropole, afin de paralyser par mille actions de détail tout l'ensemble des communications ennemies.

Qu'on se représente la ruée finale et victorieuse où nos armées, définitivement soudées, chassèrent devant elles au cœur de l'Allemagne, puis en pleine Autriche, l'adversaire en déroute, ou bien débouchèrent des Alpes dans la plaine piémontaise, ou bien firent capituler l'ennemi retranché tout le long de la côte atlantique. Mais qu'en évoquant ces actions glorieuses qui, du premier jusqu'au dernier jour, ont nourri la fierté et l'espérance de la patrie, on imagine en même temps, l'immense et inlassable effort d'organisation, d'adaptation, de discipline, qui fut déployé depuis le haut jusqu'en bas, pour reforgez pièce à pièce au moyen d'éléments si divers et si dispersés, au milieu de tant de déboires ou de retards d'armement et d'équipement, l'instrument militaire de notre guerre !

Il est vrai qu'à chaque pas de la route vers la victoire, l'exemple de ceux qui tombaient venait exalter les vivants. **Soldats tombés dans les déserts, les montagnes ou les plaines, marins noyés que bercent pour toujours les vagues de l'océan, aviateurs précipités du ciel pour être brisés sur la terre, combattants de la Résistance tués aux maquis et aux poteaux d'exécution, vous tous, qui à votre dernier souffle, avez mêlé le nom de la France, c'est vous qui avez exalté les courages, sanctifié l'effort, cimenté les résolutions. Vous fûtes les inspireurs de tous ceux et de toutes celles qui, par leurs actes, leur dévouement, leurs sacrifices, ont triomphé du désespoir et lutté pour la patrie.**

Vous avez pris la tête de l'immense et magnifique cohorte des fils et des filles de la France, qui ont, dans les épreuves, attesté sa grandeur, ou bien sous les rafales qui balayaient les champs de bataille, ou bien dans l'angoisse des cachots, ou bien au plus fort des tortures des camps de déportation. Votre pensée fut, naguère, la douceur de nos deuils. Votre exemple est, aujourd'hui, la raison de notre fierté. Votre gloire sera, pour jamais, la compagne de notre espérance. »

Le jeudi 8 mai prochain, dans le cadre du 80^e anniversaire de la Victoire de 1945, la Nation rendra un hommage national particulier à tous ceux qui sont tombés pour chasser l'occupant de notre pays. C'est à nous tous qu'il revient d'entretenir cette flamme du Souvenir, mais aussi de la transmettre à nos enfants. Il convient, au monde combattant de toutes les générations du feu, de magnifier l'exemple de ces hommes et femmes qui ont combattu et lutté, au péril de leur vie, pour préserver notre Liberté. Aujourd'hui, le devoir commande de les honorer et d'en faire prendre conscience aux plus jeunes que nous. Telle est l'ambition de cet article. R.P.

Il y a 85 ans : la citation collective obtenue par la 173^e Demi-brigade Alpine en juin 1940.

Par ordre général n°106 du 20 mars 1942, le général WEYGAND cite à l'ordre de l'armée :

« La 173^e Demi-brigade alpine sous les ordres du lieutenant-colonel VINOT, assisté du capitaine BOUE commandant le 1^{er} bataillon, du chef de bataillon BIANCAMARIA commandant le 2^e, du capitaine ELIET commandant le 3^e, du lieutenant MEDORI commandant la compagnie de commandement, du lieutenant GAMBINI commandant la compagnie d'engins, pour le motif suivant :

« Chargée de l'organisation de la défense d'une position sur l'Aisne, a travaillé sans repos et sans arrêt, sous le feu de l'ennemi, du 17 mai au 8 juin 1940, pour préparer la résistance en même temps qu'elle conservait le contact par les patrouilles et les reconnaissances hardiment poussées au-delà de la rivière.

« Attaquée le 9 juin par des forces très supérieures en nombre et puissamment appuyées, a tenu sur place avec une héroïque ténacité, en infligeant à l'ennemi de grosses pertes dans ses points d'appui encerclés et débordés.

« Ayant reçu dans la nuit l'ordre de se replier, s'est décrochée et s'est fait jour à travers les lignes adverses, au prix de lourds sacrifices, le 2^e et 3^e bataillons venant prendre leur place dans la ligne de bataille où ils se sont héroïquement maintenus, le 1^{er} bataillon en se soudant à une autre armée puis en exécutant une héroïque tentative de percée à la baïonnette ».

Signé : WEYGAND

N.B. : Pour les non initiés, il faut savoir que lorsque le nom d'un combattant est mentionné dans le texte d'une citation collective, l'intéressé se voit attribuer la même citation à titre individuel. C'est le cas de nos trois compatriotes BIANCAMARIA, MEDORI et GAMBINI.



La statue du général Bigeard (1916-2010) fait polémique dans sa ville natale

Alors que la municipalité de Paris vient de débaptiser l'avenue « Maréchal Bugeaud » dans le XVI^e arrondissement, une statue du général Bigeard revient sur le devant de la scène. Certes, dans une ville bien plus modeste, à Toul, où naquit en 1916 et mourut en 2010 l'ancien commandant du 3^e régiment de parachutistes coloniaux.

L'inauguration de la statue du général Bigeard, dans sa ville natale, suscite des controverses et des débats au sein de la communauté locale et au-delà. Érigée en hommage à l'une des figures militaires les plus emblématiques de France, cette statue soulève des interrogations profondes concernant la mémoire historique, le patriotisme et les conséquences des actions militaires passées.

Le général Marcel Bigeard, reconnu pour son rôle durant la Résistance et surtout lors des guerres d'Indochine et d'Algérie, est une figure militaire légendaire. Il incarne le courage et le dévouement des soldats français, en particulier des parachutistes. Durant sa carrière, il a mené de nombreuses opérations militaires avec audace et succès.



Toutefois, certains le considèrent comme un symbole des politiques coloniales et des conflits de décolonisation. La décision d'ériger cette statue a entraîné des manifestations et des critiques de la part de groupes qui dénoncent ce qu'ils perçoivent comme une « glorification d'un passé colonial ». Des associations de droits de l'homme et des collectifs anticolonialistes ont exprimé leur mécontentement, arguant que « la mémoire des victimes de ces conflits ne doit pas être éclipsée par des hommages à des figures militaires historiques ». Ces contradicteurs semblent oublier qu'à l'époque, sur une terre qui nous est aujourd'hui étrangère, le président du Conseil (1) et le ministre de la justice (2) avaient donné des instructions aux militaires pour gérer une situation devenue incontrôlable. L'armée, ainsi soutenue par les politiques, a mené à bien sa mission avec des résultats rapides et remarquables. Aujourd'hui, 63 ans plus tard, les détracteurs s'en prennent à la statue d'un combattant héroïque, par ailleurs général et ancien secrétaire d'État. Faut-il également débaptiser toutes les rues, collèges et places de France portant le nom des deux personnalités politiques de l'époque ayant donné les pleins pouvoirs à l'armée ?

D'un autre côté, les partisans de la statue soutiennent que son érection constitue un acte de reconnaissance envers ceux qui ont servi et combattu pour la France, sous tous les cieux, là où le pouvoir politique les a envoyés. Ils soulignent l'importance de rendre hommage aux soldats, indépendamment de la complexité des contextes historiques dans lesquels ils ont opéré. Pour eux, la statue du général Bigeard est un moyen de célébrer le sacrifice et le courage des combattants les plus valeureux. L'histoire est ce qu'elle est, et il n'est pas nécessaire de la réécrire. R.P.

(1) M. Guy Mollet (1905-1975), plusieurs fois ministre d'État sous la IV^e République. Il est président du Conseil des ministres de février 1956 à juin 1957, une période pendant laquelle il est critiqué pour sa gestion de la guerre d'Algérie et de la crise du canal de Suez.

(2) M. François Mitterrand (1916 -1996), homme d'État français, président de la République de 1981 à 1995. Il a été onze fois ministre sous la IV^e République, notamment garde des sceaux (ministre de la justice) dans le gouvernement de Guy Mollet de février 1956 à juin 1957. C'est lui qui a donné son aval à la remise des pouvoirs spéciaux à l'armée en Algérie.

Le Projet de loi de finances des Armées 2025 - LPM année 2 - a été publié le 14 février

Le PLF 2025, adopté par le Sénat en première lecture le 23 janvier 2025, a été rejeté à l'Assemblée nationale par une motion de censure. Le texte a été définitivement adopté par le Parlement le 5 février 2025, grâce à l'article 49.3 de la Constitution. Soumis au Conseil constitutionnel, il a été jugé conforme et a été **publié au JO le 14 février 2025**. L'augmentation de l'effort de la Nation pour sa défense se traduira par **une hausse de 3,3 milliards d'euros**, portant la mission Défense à 50,5 milliards d'euros hors pensions. Le budget pour la mission « Anciens combattants » s'élève à **1,906 milliards d'euros** et est en légère baisse par suite de la diminution des ayants droit.

Attribution de la Croix de la valeur militaire pour la protection maritime

Par décision du ministre des Armées, Sébastien Lecornu, en date du 3 février 2025, la Croix de la valeur militaire peut désormais être décernée aux militaires et civils ayant participé à la protection du trafic maritime en mer Rouge et dans l'océan Indien occidental. Elle concerne principalement les marins des frégates françaises engagées dans des combats contre les rebelles yéménites houthistes.



« L'Evêque d'Ajaccio limogé par ordre de Mussolini » !!!

En feuilletant de vieux journaux, on peut parfois faire des découvertes inattendues. C'est ainsi que j'ai trouvé un événement historique méconnu, ayant eu un impact sur le passé religieux de la Corse. Il s'agit d'une information qui relate le « limogeage », en 1938, de Mgr Rodié (1) évêque de la Corse, par le dictateur Mussolini dont on connaît l'ambition d'annexer l'île. Cette action met en lumière les interférences entre enjeux politiques et figures religieuses. Fait surprenant, c'est un journal communiste qui évoque le déplacement du prélat. On peut penser que ce parti politique, en lutte contre le fascisme, ait pu considérer cette décision comme une occasion de critiquer le régime mussolinien et ses visées impérialistes. Bien que la mémoire orale contemporaine ne conserve aucun souvenir des motifs ayant entraîné la mutation de Mgr Rodié à Agen et son remplacement par Mgr Llosa (2), il se pourrait que la lecture de l'article ci-dessous permette d'éclairer, ou de remettre en question, la complexité perpétuelle des relations entre l'Église, l'État et les mouvements politiques. R.P



« Rouge-Midi » du 29 mars 1938

L'action italienne en Corse **L'Evêque d'Ajaccio limogé par ordre de Mussolini**

Titre du journal de l'époque

« Encercler la France, l'affaiblir en finançant et armant les ligues fascistes françaises, en entretenant sur notre territoire des provocateurs et des espoirs chargés de dévoiler les secrets de la défense nationale, en provoquant des mouvements séparatistes, tels sont les buts que poursuivent Hitler et Mussolini pour ensuite pouvoir attaquer notre pays avec succès et l'anéantir.

Le travail séparatiste, c'est en Corse qu'il se fait le plus ouvertement et avec le plus d'insolence.

Mussolini ne se contente pas de dire et d'écrire que la Corse est italienne; il ne se contente pas du travail clandestin de ses agents consulaires si nombreux, trop nombreux dans notre île; il ne se contente pas d'écrire que la France est une marâtre qui n'a jamais rien fait pour la Corse: il ne se contente pas de diffuser illégalement à des milliers

d'exemplaires « Il Telegrafo » organe du comte Ciano, imprimé à Livourne spécialement pour la Corse, et où chaque semaine la France est bassement attaquée et injuriée; il ne se contente pas de dépenser chaque année 4 millions pour avoir à sa dévotion certaines personnalités et certains insulaires; tout comme son compère Hitler, il exige et obtient le déplacement de gens qui le gênent ou refusent de se soumettre à ses ordres.

C'est ainsi que l'évêque de la Corse Rodié a été envoyé en disgrâce dans le diocèse peu important d'Agen. Que reproche-t-on à l'évêque d'Ajaccio, qui, comme on peut le penser, est loin d'avoir des sympathies même vagues pour le communisme?

- On lui reproche d'avoir dans des conférences essayé de prouver que la Corse, tant par son histoire que du point de vue géographique et ethnographique n'a rien de commun avec l'Italie. - On lui reproche d'avoir lors d'un séjour qu'il fit à Rome, critiqué comme il se doit, le régime fasciste.

- On lui reproche d'avoir pris des sanctions contre l'abbé Giusti, partisan notoire du rattachement de la Corse à l'Italie, et qui plus est abbé à la vie privée peu recommandable.

- On lui reproche enfin, crime impardonnable, d'avoir refusé d'envoyer dans les villages corses, des curés italiens qui auraient été des propagandistes influents de l'irréductibilisme.

Ainsi parce que l'évêque Rodié est français, parce qu'il aime la France et veut empêcher qu'on l'affaiblisse, parce qu'il refuse de livrer notre département à l'influence pernicieuse des curés de Mussolini, il est déplacé par le Pape, qui oublie trop vite, hélas! le sort malheureux fait par le fascisme aux catholiques d'Allemagne. Le bruit a couru, de la nomination comme évêque, en remplacement de l'évêque Rodié d'un curé italien de Florence au nom de Petrognani.

Nous pensons que le gouvernement aura son mot à dire pour cette nomination. Toutefois, nous tenons à affirmer une fois de plus, que la population corse, dans son immense majorité abhorre la dictature bestiale et sanglante du fascisme, qu'elle est française et veut rester française, et qu'elle saura exiger que les agents du bourreau italien soient chassés de l'île. HUMLUS

(1) NDLR : Mgr Jean Marie Marcel Rodié (1879-1968) évêque d'Ajaccio de 1927 à 1938. Polytechnicien, sous-lieutenant d'artillerie coloniale, sert au Tonkin de 1903 à 1905, puis entre au séminaire en 1906 et est ordonné prêtre à Fréjus en 1910. Il est mobilisé en 1914 comme lieutenant puis capitaine d'artillerie coloniale. Détenteur de trois citations individuelles dont une à l'ordre de l'armée, il est nommé chevalier de la LH en avril 1917. On retiendra qu'en Corse il a développé les patronages et le scoutisme, s'est efforcé de réanimer le clergé insulaire et a lutté contre les tendances italianisantes. Ce qui ne doit pas être étranger à sa mutation à Agen comme l'affirme l'article du journal évoqué plus haut.

(2) Mgr Jean-Baptiste Adrien Llosa, né le 4 juillet 1884 à Draguignan, évêque d'Ajaccio de 1938 à 1966. Il meurt en Corse, à Santa-Maria-di-Lota le 12 mars 1975 et est inhumé en la cathédrale d'Ajaccio le 15 mars 1975.

Pour nos amis des Opex : la cour d'appel de Paris a confirmé, en décembre 2024, la mise hors de cause définitive des militaires français de l'opération Turquoise au Rwanda, notamment pour leur inaction supposée. (Source : Association de Soutien à l'Armée Française, janvier 2025)

Parrainages de promotions initiés par la Fédération de Corse entre 2002 et 2024

Par définition, les anciens combattants se positionnent comme les gardiens de la « mémoire combattante » aux côtés de l'armée active. Au-delà des cérémonies mémorielles, la Fédération de Corse des anciens combattants de 1939-45, d'Indochine, d'Algérie et des Opex, plus que toute autre, s'inscrit dans cette tradition et peut même s'enorgueillir d'être inégalée dans ce domaine. En témoignent les différents projets présentés et sélectionnés, tant pour le parrainage de promotions d'officiers ou de sous-officiers auprès de l'Armée active (voir ci-dessous), que pour l'attribution de noms de rues, par la municipalité d'Ajaccio, en l'honneur de cinq valeureux combattants locaux (voir journal du 4^e trimestre 2024). Ainsi, en liant le passé au présent, la mémoire de nos plus héroïques Soldats d'hier demeure vivante dans la conscience collective d'aujourd'hui. Cette valorisation ne se limite pas à un simple acte de reconnaissance, cher aux familles concernées, mais représente un moyen éminent de transmettre des valeurs aux jeunes générations. Ces parcours militaires, marqués par le courage et l'héroïsme, rappellent l'importance de chaque sacrifice et soulignent également que les liens entre le monde combattant et l'armée active jouent un rôle capital dans la préservation d'une « mémoire combattante », indispensable à notre identité nationale. LCL (h) Raoul PIOLI, Président de la Fédération des A.C. 1939-45, TOE, AFN et Opex.

Capitaine BIANCAMARIA (1923 -1959)
41^e promotion EMIA en 2002
Initié par le Col. BIANCAMARIA



Mort pour la France
le 11 février 1959
en Algérie,
à la tête de la 2^e Cie
du 8^e RPIMA.



A/chef OLIVESI (1913 - 2003)
239^e promotion ENSOA en 2006
Initié par le Col. COLOMBANI



A/chef LEONETTI (1919-1993)
258^e promotion ENSOA en 2009
Initié par le LC L. PIOLI



A/chef CASTA (1922 - 2007)
272^e promotion ENSOA en 2011
Initié par le LC L. PIOLI



A/chef LECCIA (1922 - 2003)
281^e promotion ENSOA en 2012
Initié par le LC L. PIOLI



A/chef SANTINI (1912-1986)
345^e Promotion ENSOA en 2020
(Novembre 2020 à mai 2021)
Initié par le LC L. PIOLI



Major ZABOROWSKI (1932-2011)
341^e promotion ENSOA en 2022
Initié par le LC L. PIOLI



A/chef FRATICELLI (1921 - 20217)
389^e promotion ENSOA en 2025-26
Initié par le LC L. PIOLI



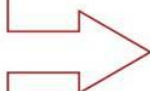
Scolarisée de décembre
2025 à juin 2026.

L'Épopée des Parrains insulaires

Au total, ces huit parrains de promotions représentent 50 citations individuelles dont 12 palmes, 1 citation anglaise et 2 citations américaines.

Elles ont été obtenues pendant la campagne de France en juin 1940, les campagnes d'Afrique, de Tunisie, d'Italie, de la Libération en France puis en Allemagne, de la guerre d'Indochine (1946-54) et enfin de la guerre d'Algérie (1954-62). R.P.

Ci-contre, deux projets
en cours d'élaboration
pour l'année 2025.



Colonel TADDEI (1919-2003)
Infanterie (Tirailleurs)
Initié par le LC L (h) PIOLI



Sera proposé pour parrainer
une promotion d'officiers des
spécialités (ODS)



Citations :
Anglaise Américaine

A/chef SPINOSI (1926-2023)
Initié par le LC L. PIOLI



Sera proposé pour une promotion
à l'ENSOA



Barthélémy PEDINIELLI (1922-2003) témoin actif de la libération de la France.

Barthélémy PEDINIELLI est un homme dont la jeunesse a été marquée par une époque tumultueuse. Né le 23 octobre 1922 à Sartène (Corse du Sud), issu d'un milieu modeste, il grandit dans une île en proie aux vellétés impérialistes de l'Italie mussolinienne. Le 9 février 1942, à 19 ans, il fait le choix audacieux de s'engager au titre du 3^e régiment de tirailleurs algériens (3^e RTA) stationné en Algérie.

Après avoir quitté la Corse, il embarque à Marseille le 24 mars, arrive en Algérie le 28 et rejoint le régiment à Bône où se trouvent le colonel, le drapeau et un bataillon du régiment ; les deux autres bataillons étant cantonnés à Guelma et Tebessa. Affecté au 2^e bataillon, il suit l'instruction militaire de base du fantassin, apprend à utiliser son arme, à se déplacer, à se poster et à rendre compte, puis rejoint la 5^e compagnie de combat. Le 8 novembre 1942, les alliés débarquent en Afrique du Nord, tandis que le 16, du même mois, le 3^e RTA fait mouvement vers la Tunisie.

La campagne de Tunisie, du 16 novembre 1942 au 1er mai 1943

Le tirailleur PEDINIELLI participe alors à la campagne de Tunisie contre les forces allemandes. Le bataillon auquel il appartient se distingue à Pont-du-Fah du 20 au 29 décembre 1942, puis à Medjez-el-Bad à la mi-janvier 1943. L'ardeur au combat du jeune tirailleur ayant été remarquée par ses chefs, PEDINIELLI se voit **nommé caporal le 1er avril 1943**. Une fois la Tunisie libérée, le régiment rejoint Batna en Algérie, où il reçoit des équipements américains en prévision de la future campagne d'Italie. Six mois plus tard, toujours irréprochable dans sa manière de servir, PEDINIELLI est promu **caporal-chef le 1er novembre 1943**.

La campagne d'Italie du 26 décembre 1943 au 8 août 1944

Le 26 décembre 1943, le caporal-chef PEDINIELLI embarque à Bizerte avec le régiment¹ et débarque le 29 en Italie, près de Naples. Entré en campagne le 1er janvier 1944, le 3^e tirailleurs avance vers le fleuve Rapido. Le 24 janvier, lors des combats pour le Monte Piano, PEDINIELLI est chargé d'établir une liaison sous un bombardement intense. Le char français qui le protégeait étant anéanti et ses occupants tués, il fait preuve d'un courage remarquable et, bien que très commotionné, accomplit avec succès sa mission. Cela lui vaut la croix de guerre et une **citation à l'ordre de la brigade** ; plus tard, en 1981, cette dernière sera annulée et transformée en **citation à l'ordre de l'armée**. Après une courte hospitalisation, il rejoint son unité et participe activement aux batailles de Monte Cassino et du Garigliano, puis à la prise de Rome le 5 juin et de Sienne le 3 juillet. Pour l'ensemble des actions d'éclat, le régiment est cité deux fois à l'ordre de l'armée, et son drapeau s'enrichit des inscriptions « Abruzzes 1944 » et « Rome 1944 ». Le 2^e bataillon, celui où sert PEDINIELLI, alors commandé par le chef de bataillon SANTINI, reçoit également une citation à l'ordre de l'armée pour ses magnifiques faits d'armes. La campagne d'Italie terminée, le régiment se regroupe près de Naples en vue du grand jour qui le conduira en France.

Le débarquement de Provence et la libération de Toulon et Marseille du 16 août 1944 au 2 septembre

Le 8 août 1944, le 3^e Tirailleurs algériens au complet embarque dans la baie de Tarente près de Naples. Peu après, le 16 août, Barthélémy PEDINIELLI et ses camarades ont la joie de débarquer, en combattant, sur le sol de France à Saint-Tropez. Du 18 au 23 août, le régiment s'illustre particulièrement lors de la libération de Toulon, et mérite l'inscription « Toulon 1944 » sur son drapeau. Les jours suivants, du 25 au 28 août, le caporal-chef PEDINIELLI et ses compagnons prennent une part très active à la libération de Marseille. Le régiment est ensuite mis au repos en vue du prochain mouvement vers le nord, en direction du Jura, via Sisteron et Grenoble.

De la Provence aux Vosges et à l'Alsace, du 2 septembre 4 janvier 1945

Dès le 2 septembre, la progression du 3^e tirailleurs reprend. Des combats acharnés permettent la libération de Mouthe, puis de Pont de Roide. Les pertes et la fatigue entraînent une relève du régiment, qui est mis au repos du 10 au 28 septembre. Le 30 septembre, le régiment se déplace vers Luxeuil-les-Bains et participe à la dure bataille de la Moselotte du 4 au 19 octobre. Le 8 octobre 1944, sous un tir d'artillerie très intense, le caporal-chef PEDINIELLI n'hésite pas à remplacer un camarade pour établir une liaison, cruciale et urgente, avec un élément en contact direct avec l'ennemi. Avec calme et courage, il accomplit sa mission et reçoit une **citation à l'ordre de la division**. Tandis que le régiment conquiert l'agglomération de Cornimont le 14 octobre, PEDINIELLI, qui s'est fait remarqué par son autorité et son dynamisme au combat, est **promu sergent le 16 octobre**. Les combats se poursuivent, Rochesson est libérée le 20 novembre, le régiment avance victorieusement vers Gérardmer, s'emparant de toutes les positions assignées. Le 28 décembre 1944, les cols des Vosges sont pris, le sergent PEDINIELLI et ses camarades bivouaquent dans la région de Lapoutroie puis s'installent au col de Bussang. En souvenir de tous ces combats acharnés, l'inscription « Vosges 1944 » est attribuée au glorieux drapeau du régiment.

La défense de Strasbourg du 5 janvier au 18 mars 1945

Le 5 janvier 1945, le 3^e RTA est retiré d'urgence de Bussang et transporté vers le nord de Strasbourg, ville désormais menacée par une contre-attaque allemande. Pour le régiment, les combats autour de Kilstett sont particulièrement intenses. Le 22 janvier, un bataillon se retrouve encerclé et sera sauvé in extremis par le 2^e bataillon, où sert le sergent PEDINIELLI, appuyé par des chars de la 2^e DB. Grâce à cette intervention, la situation se stabilise et le régiment parvient à maintenir le contrôle du secteur sud



Insigne du 3^e RTA avec la devise en arabe :
"Jusqu'à la mort".

¹ Le 3^e RTA était alors commandé par le colonel François de LINARES (décembre 1943 à septembre 1944) puis par le colonel Pierre AGOSTINI (septembre 1944 à avril 1945). Le régiment perdra 811 tués au combat de novembre 1942 à mai 1945 dont 614 Maghrébins (75%) et 197 Européens (25%).

de Strasbourg jusqu'au 23 février. Après une courte pause, la progression reprend le 14 mars, libérant la Basse Alsace et atteignant, le 18 mars, la rive française de la rivière La Lauter, face à l'Allemagne.

La campagne d'Allemagne et la victoire du 20 mars au 8 mai 1945

Le 20 mars, le 3e RTA traverse La Lauter à gué, prend la ligne Siegfried le 23 mars et franchit le Rhin sur des canots pneumatiques dans la nuit du 30 au 31 mars 1945. En avril, il poursuit sa progression victorieuse et conquiert Stuttgart entre le 19 et le 22 avril. Les 27 et 28 avril, le régiment est engagé une dernière fois entre Tübingen et Reutlingen. C'est là qu'est annoncée,



Insigne de la Première Armée Française en 1945.

dans la matinée du 8 mai 1945, la victoire et la capitulation sans conditions de l'Allemagne. Le sergent PEDINIELLI, entouré de ses camarades, éprouve un mélange de soulagement et de satisfaction. Bien que la victoire ait été remportée et célébrée avec éclat, elle laisse des cicatrices et restera à jamais marquée par le souvenir des compagnons qui ont perdu la vie au combat. Cependant, cette guerre qui s'achève aura aussi tissé des liens indéfectibles entre les survivants. Ces derniers, avant de séparer, ont l'ultime joie d'apprendre que la brillante conduite du régiment lors des combats dans les Vosges, en Alsace et en Allemagne, est récompensée par l'attribution d'une quatrième citation à l'ordre de l'armée, accompagnée du droit de porter la fourragère aux couleurs de la Médaille militaire, ornée d'une olive aux couleurs de la croix de guerre 1939-45².

La guerre finie, le sergent PEDINIELLI rengage pour un an au titre du 3° RTA, retrouve l'Algérie, est promu **sergent-chef le 1er mai 1946**, puis renouvelle son contrat pour une nouvelle année à compter du 2 octobre 1946. Au terme de ce dernier, il en souscrit un autre, mais au titre du 71e Bataillon d'infanterie

à Dinan (22), est promu **sergent-major le 8 janvier 1947** puis, à sa demande, est définitivement rayé des contrôles le 3 octobre 1947.

Conclusion

Sous l'uniforme, Barthélémy PEDINIELLI a non seulement affronté les dangers de la guerre, mais il a également été le témoin de moments historiques qui ont profondément marqué son époque. L'héritage qu'il nous laisse est celui d'un homme ordinaire, mais aussi d'un combattant courageux qui, à son échelle, a joué un rôle actif dans la libération de la France. Jusqu'à son décès le 4 septembre 2003 à Ajaccio, il a toujours manifesté une immense fierté d'avoir servi son pays avec honneur, notamment au sein du 3e régiment de tirailleurs algériens. Son parcours doit rester une source d'inspiration pour les générations futures qui aspirent à la défense des valeurs de leur pays.



Les principales décorations de Barthélémy PEDINIELLI

Raoul PIOLI, président de la Fédération des Anciens combattants de 1939-45, TOE, AFN et OPex de la Corse

Le 20 août 1994, 50 ans après la libération de Toulon, six anciens du 3e régiment de tirailleurs algériens, ayant participé activement à la libération de la ville, posent fièrement avec le drapeau du régiment.



Dans un moment chargé d'émotion et de fierté, cinq anciens combattants, des campagnes d'Italie en 1943-44 et de la libération de la France en 1944-45 se sont retrouvés le 20 août 2014 au Mont Faron à Toulon, pour une photo mémorable. Ainsi, cinquante ans plus tard, jour pour jour, ces Anciens ont posé, avec un enthousiasme palpable, autour du drapeau du 3e tirailleurs algériens, sous les plis duquel ils ont combattu côte à côte, pendant toute la guerre, et surtout lors de la libération de Toulon entre le 19 et le 24 août 1944.

L'image, saisissante même en 2025, souligne l'esprit de camaraderie et de solidarité qui a uni ces hommes alors qu'ils affrontaient des épreuves difficiles sur le champ de bataille. Les visages rayonnants, mais marqués par le temps, témoignent de leur dévouement et de leur courage lors des combats, mais aussi de la joie de se retrouver autour de l'emblème sacré pour lequel ils ont tant donné. De gauche

à droite messieurs BOUSSETTA, notre compatriote Barthélémy PEDINIELLI, AMMAN, MUNIOZ qui terminera sa carrière au grade de lieutenant-colonel commandeur de la LH, X, REBOUH en uniforme qui terminera sa carrière comme colonel Médaille militaire et Grand officier de la L.H., MIR et DOUADI. Datée de 1994, la photo de cette rencontre symbolique nous rappelle l'importance de se souvenir, et surtout de rendre hommage aux sacrifices consentis par ces valeureux combattants. R.P.

² Le 3° RTA est l'un des cinq régiments les plus décorés pendant la seconde guerre mondiale (4 palmes) avec le 4e régiment de tirailleurs tunisiens (4 e RTT) et le 2e groupe des Tabors marocains (2°GTM) aujourd'hui tous les deux dissous, le régiment de marche du Tchad (RMT) en garnison à Meyenheim près de Colmar et la 13e demi-brigade de la Légion étrangère (13° DBLE) implantée au camp du Larzac.

Vive Bugeaud : un maréchal de France, une casquette, une légende !

Depuis plusieurs années, l'Histoire est mise à mal par des révisions controversées heurtant celles et ceux qui ont porté les armes de la France. Pour ceux-là, il convient de ne pas se laisser déposséder des figures militaires qui ont marqué leur époque par leur engagement au service du pays.

En octobre 2024 madame Hidalgo, maire de Paris, a débaptisé l'avenue « Maréchal Bugeaud » dans le 16^e arrondissement, pour la nommer « Avenue Hubert Germain », le dernier des 1038 Compagnons de la Libération. On ne peut, évidemment, que se réjouir d'une telle initiative, mais l'on doit aussi regretter, très amèrement, de voir le nom du Maréchal Bugeaud rayé de l'Histoire de France. Cette démarche - tant à Paris aujourd'hui qu'à Lyon demain car le maire de cette ville l'a déjà évoquée - est guidée par une idéologie politique visant à réexaminer les noms de rues et de monuments. Malgré leur valeur historique, cette évaluation se fait selon des critères contemporains qui ne suscitent pas l'accord général.

Madame Hidalgo reproche au maréchal Bugeaud le « rôle éminemment néfaste » qu'il a joué dans les années 1830-1840, en s'étant «*rendu coupable de ce qui serait aujourd'hui qualifié de crimes de guerre*». Elle poursuit en écrivant qu'il a aussi commis des «*exactions*» en France, «*en particulier lors de la répression de l'insurrection républicaine de 1834*», souligne-t-elle.

L'histoire nous enseigne que la conquête de l'Algérie avait pour but de mettre un terme à la piraterie qui sévissait en Méditerranée à partir du port d'Alger. La France n'a pas colonisé l'Algérie qui n'existait pas à cette époque. C'était un territoire occupé par des pirates barbaresques qui ont pillé les côtes de la France et d'Europe pendant des siècles, rasé quantité de villes et enlevé quantité de femmes pour leurs harems.

Il faut donc replacer Bugeaud dans son contexte historique, plutôt que de tenter de l'effacer de la mémoire collective. La réflexion sur notre passé ne doit pas nous conduire à l'oubli ou l'amnésie sélective pour des raisons idéologiques et électoralistes. Le maréchal Bugeaud, en tant que militaire, a toujours agi en conformité avec les ordres du gouvernement de Louis-Philippe. Il est important de noter qu'il a lui-même exprimé des réserves quant à la colonisation de l'Algérie (qui n'existait pas à l'époque, faut-il le rappeler), la qualifiant d'erreur politique et économique.

C'est pourquoi, il n'est pas nécessaire de réécrire l'histoire car cette dernière est telle qu'elle est. En France, depuis près de huit ans, on présente constamment des excuses pour le passé, notamment au sujet d'une terre qui nous est maintenant étrangère, alors qu'il existe des enjeux plus pressants à traiter.

Qui était le maréchal Thomas Bugeaud de La Piconnerie (1784-1849)?

« Le futur maréchal Bugeaud connaît une carrière exceptionnelle mais à éclipses. Il entre en service comme simple soldat dans l'armée impériale en 1804. Remarqué pour ses qualités foncières, il est caporal à Austerlitz, sous-lieutenant lors de la campagne de Prusse en 1806, commandant puis lieutenant-colonel en Espagne en 1811 et termine les campagnes de l'Empire comme colonel. Il rallie les Bourbons en 1814, mais retrouve Napoléon lors des Cent-jours, ce qui lui vaut d'être renvoyé de l'armée. Retiré dans sa propriété il se lance en politique comme candidat libéral. Réintégré dans l'armée par Louis-Philippe mais aussi député, il est en particulier le geôlier de la duchesse de Berry. En 1836, il est nommé en Algérie pour réprimer la révolte d'Abd el-Kader, auquel il impose le traité de Tafna. Rentré en France, il se prononce contre la colonisation de l'Algérie, qu'il considère comme inutilement coûteuse. En 1840, Bugeaud est nommé gouverneur du territoire et organise ses troupes en colonnes mobiles qui quadrillent le terrain et pourchassent sans cesse les tribus révoltées, sans hésiter sur les moyens les plus radicaux (grottes enfumées). Élevé au maréchalat en 1843, il écrase les marocains chez lesquels Abd el-Kader a trouvé refuge lors de la bataille d'Isly, ce qui lui vaut le titre de duc. Après avoir démissionné, il retourne à la vie politique à son retour en métropole et connaît une dernière affectation au commandement de l'armée des Alpes sous le Prince-Président Louis-Napoléon Bonaparte. »

(Source: Rémy Porte, dans « Dictionnaire d'histoire militaire de la France », Lem Edit, Chamalières, 2024)

L'héritage militaire et culturel du maréchal Bugeaud

Le maréchal Bugeaud, figure emblématique de l'armée d'Afrique, alors en plein essor au 19^e siècle, a laissé une empreinte profonde dans l'histoire militaire grâce à ses méthodes et ses stratégies, notamment lors de la conquête de l'Algérie. Sa célèbre devise « Ense et aratro » (Par l'épée et la charrue) continuait d'être mentionnée dans les manuels scolaires du primaire jusqu'au début des années 1950. Toutefois, au-delà de ses succès militaires, il a également transmis un héritage culturel qui perdure, dans l'armée française actuelle, comme en témoignent les exemples qui suivent :

- L'une des anecdotes les plus connues à propos du maréchal Bugeaud concerne sa casquette. Lors d'une attaque de son cantonnement en Algérie, il aurait combattu en bonnet de nuit, ayant oublié sa fameuse casquette dans la

tente. Après le combat, face au rire des soldats qui s'amusaient de sa tenue, il réalisa qu'il portait toujours son bonnet de nuit. Alors, avec un grand sourire, il réclama : « Ma casquette, ma casquette... ! »

- L'épisode cocasse de la casquette du maréchal Bugeaud évoqué ci-dessus, a donné naissance à la sonnerie militaire « Aux champs en marchant », qui est encore en usage dans l'armée française.

- Par ailleurs, au quartier général à Mostaganem le 8 août 1841, le maréchal Bugeaud ordonne que : « ...la ceinture rouge de laine ayant environ 3 mètres de longueur remplacera la ceinture de flanelle. La nouvelle ceinture, mise en double sur sa largeur, enveloppera, par-dessus les vêtements, le corps, dont elle fera le tour deux fois et demie ou trois fois ». Cet élément vestimentaire est toujours porté par les régiments ayant conservé les traditions de l'Armée d'Afrique.

- De plus, cette casquette perdue est devenue un symbole si fort qu'elle a été gravée sur l'insigne du 14^e régiment d'infanterie, dont Bugeaud avait été le chef de corps de 1814 à 1815 alors qu'il était colonel. Ce choix illustre l'importance des traditions militaires et le lien qui unit les générations de soldats. De nos jours, c'est l'actuel 14^e Régiment d'Infanterie et de Soutien Logistique Parachutiste, à Toulouse, qui porte avec fierté le même insigne.

- Enfin, entre 1958 et 1960, le nom du maréchal a été choisi par les élèves officiers d'active de l'École spéciale militaire interarmes de Saint-Cyr (ESMIA). La promotion « Maréchal Bugeaud », qui comptait 534 élèves officiers dont 10 sont morts pour la France, témoigne de l'admiration et du respect qu'elle porte à ce vénéré parrain.

Ainsi, au XXI^e siècle, le maréchal Bugeaud s'impose toujours comme une figure de l'histoire militaire française, dont l'influence dépasse largement son époque. Son héritage culturel résonne encore au sein de l'armée contemporaine, mettant en lumière une tradition militaire enrichie par les anecdotes et les symboles associés à sa personnalité. Si aujourd'hui certains le regrettent, d'autres célèbrent, et continueront à célébrer son importance. L'histoire du maréchal Bugeaud, controversée par les uns, incite à une réflexion sur la mémoire collective. Elle illustre comment des personnalités critiquées peuvent aussi exercer une influence positive sur les générations à venir.

LCL (h) Raoul PIOLI, © Journal « Combattants Corses » du 2^e trimestre 2025.



La célèbre casquette du maréchal Bugeaud.

La sonnerie pour clairons « Aux champs en marchant ». En théorie, elle n'est sonnée qu'à partir du grade de général de corps d'armée dans son commandement.
« As-tu vu, la casquette, la casquette,
As-tu vu, la casquette, la casquette,
As-tu vu, la casquette au père Bugeaud
Si tu ne l'a pas vu, la voilà ! Met la sur ta tête
Si tu ne l'a vue, la voilà ! Il n'y en pas deux comme ça !
Elle est faite, la casquette, la casquette,
Elle est faite avec du poil de chameau. »

Paroles de la sonnerie pour clairons « Aux champs en marchant »



La fameuse ceinture en laine rouge de 3 mètres



L'insigne, avec la casquette, du 14^e RI, puis du 14^e RPCS et actuellement du 14^e RISLP en garnison à Toulouse



L'insigne de la promotion de l'ESMIA "Maréchal Bugeaud" (St Cyr 1958-1960)



Procès verbal illustré de l'assemblée générale du samedi 18 janvier 2025. Fédération régionale des anciens combattants 1939-45, TOE, AFN, Opex de la Corse.

Maison du Combattant - 1, Boulevard Sampiero - 20 000 AJACCIO

Le samedi 18 janvier 2025 à 10 heures, c'est au restaurant « La Toraccia » à Sagone que s'est tenue l'assemblée générale de la Fédération régionale des anciens combattants de 1939-45, d'Indochine, d'Algérie et des opérations extérieures. Pour la sixième année consécutive, elle s'est déroulée conjointement avec celle de l'amicale des anciens du Train et de la logistique. Après l'ouverture de la séance et les remerciements d'usage prononcés par **Albert DEFRANCHI**, président des anciens du Train, c'est **Raoul PIOLI**, président de la Fédération qui prend la parole pour rendre un hommage commun aux cinq adhérents des deux associations disparus en 2024 : MM. **Paul FICO**, **Christian CLAUS**, **Gabriel TORRE**, Mmes **Marie MARCADIER**, **Madeleine SANTAMARIA**, ainsi qu'à **Mme Jacqueline WROBLEWSKI** ancienne présidente de l'ANACR/2A.



Aussitôt après, ouvrant l'assemblée générale de la Fédération, le président remercie l'amicale des Anciens du Train organisatrice de la journée, puis évoque, dans son allocution préliminaire, les événements de 2024 ayant influencé, de manière directe ou indirecte, le monde combattant.

Tout d'abord, il fait part de la crise politique en France qui s'est intensifiée après la dissolution de l'Assemblée nationale en juin 2024, menant à des élections législatives qui ont créé un parlement minoritaire.

Ensuite, il déroule une série d'événements de l'année 2024 ayant influencé, de loin ou de près, le monde combattant :

- L'instabilité politique actuelle a empêché l'adoption du budget national. Le Projet de loi des Finances 2025 initial proposait une allocation de 50,5 milliards d'euros pour le ministère des Armées et des Anciens combattants, représentant une augmentation de 3,3 milliards par rapport à 2024. Le nouveau gouvernement en débattrait prochainement.
- La perte d'influence de la France en Afrique est constatée : après le retrait des troupes au Mali, Burkina Faso, et Niger en 2022, puis au Sénégal et au Tchad en 2024, et en Côte d'Ivoire en 2025. La présence au Gabon est en discussion, tandis qu'à Djibouti, 1 500 soldats français restent stationnés. En contre partie, face aux tensions liées à la guerre en Ukraine, la France a renforcé sa présence militaire en Europe, déployant 300 militaires en Estonie et 1000 en Roumanie où, en avril 2025 se déroulera un exercice avec une brigade blindée française de 4000 hommes. Depuis 1978, la France entretient 700 hommes au Liban dans le cadre de la FINUL.
- La mairie de Paris a débaptisé l'avenue « **Maréchal BUGEAUD** » pour lui donner le nom d'avenue « **Hubert GERMAIN** », le dernier des 1038 Compagnons de la Libération. Si l'on peut se réjouir de cela, on peut aussi regretter de voir le maréchal BUGEAUD rayé de l'Histoire de la France. Le prochain journal « Combattants Corses » l'évoquera.
- Le décret publié au JO du 26 octobre 2024 introduit des changements importants concernant les allocations du fonds de prévoyance militaire, en **assimilant les blessures de guerre à des accidents du travail**. Ce qui modifie les règles d'indemnisation des militaires
- Enfin, il annonce trois nouvelles réjouissances pour la Fédération insulaire en 2024 :
 - Proposé par la Fédération, l'**adjudant-chef FRATICELLI** (1921-2021), commandeur de la Légion d'honneur, a été retenu pour parrainer une promotion de sous-officiers à l'ENSOA de décembre 2025 à juin 2026.
 - Egalement sur proposition de la Fédération, la municipalité d'Ajaccio a retenu en juillet 2024 les noms de cinq héroïques combattants locaux pour baptiser cinq rues figurant au plan d'adressage du secteur des Sanguinaires.
 - Toujours sur proposition de la Fédération, la municipalité d'Ajaccio a accepté la mise en place à la citadelle MIOLLIS, d'un panneau d'information rendant hommage au passé militaire du site.

Cédant la parole au secrétaire général **Jean Claude GAMBINO**, ce dernier, **présente le rapport moral et le bilan des activités** pour l'année écoulée.

En premier lieu, il signale que l'année 2024 a été marquée par un excellent recrutement, avec l'enregistrement de 10 nouvelles adhésions : Mmes **Patricia BIANCAMARIA**, **Christiane CHANFRAU**, **Jeanine DUPUY**, MM. **Henri de STAMPA**, **Paul François TADDEI**, **René CHIARAMONTI**, **Joseph PERETTI**, **François RISTORCELLI**, **Dominique ROSSI**, **Jean Claude VITTINI**. Hélas aussi, la fédération a déploré la disparition de **Gabriel TORRE** d'Ajaccio, un très ancien et fidèle adhérent, de Mmes **Marie MARCADIER** d'Ajaccio, épouse de notre dynamique doyen **Pierre MARCADIER**, et **Madeleine SANTAMARIA** d'Aix en Provence, qui est toujours restée très fidèle à la mémoire de son mari adhérent de longue date.

En second lieu il évoque les activités de l'année écoulée :

- L'assemblée générale du 27 janvier 2024 à Sagone suivie d'un repas convivial, et la participation aux diverses activités mémorielles et culturelles, notamment :
 - Une vingtaine de cérémonies, y compris les célébrations du 80e anniversaire de l'année 1944.
 - Cinq dépôts de gerbes aux dates suivantes : 8 mai, 8 juin, 9 septembre, 11 novembre et 5 décembre.
 - La participation aux activités du conseil départemental pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation organisées par l'ONAC/VG de la Corse du Sud : commissions bimestrielles de solidarité, deux commissions annuelles mémoire, conseil départemental annuel, et présence à la remise des prix de la citoyenneté.
 - La participation aux activités organisées par nos amis de l'amicale des Anciens du Train et de la Logistique de Corse : l'anniversaire de la création du Train le 26 mars 1807, les 10 conférences culturelles mensuelles à la maison du combattant, la sortie de cohésion du 9 juin à la plage d'argente et la journée récréative du 28 septembre à la salle des fêtes de la mairie de PERI avec l'UNC locale.

Enfin, il tient à remercier, au nom de la Fédération, l'amicale des Anciens du Train pour son soutien actif et constant, concernant l'impression du journal trimestriel "Combattant Corse", ainsi que l'ADAC pour le financement et la réalisation des gros travaux d'amélioration du bureau incluant la peinture, l'installation d'un double vitrage et la climatisation.

Le **bilan financier 2024 de la Fédération** est ensuite abordé par le secrétaire général faisant également fonction de trésorier adjoint. L'année 2024 a été marquée par d'importantes dépenses dont on retiendra les principales : achat d'un ordinateur (355€), achat du parquet et des plinthes pour le bureau (474€), pose du parquet (480€), achat de gerbes pour les commémorations (400€), frais d'expédition du journal (380€)... etc. Les dépenses totales s'élèvent ainsi à 2833,37 euros. La Fédération comptant 87 adhérents dont seulement 57 à jour de leurs cotisations, les recettes représentent 1910 € (265 € de dons compris). De ce fait, 2833,37 € de dépenses opposés à 1910 € de recettes, laissent apparaître un déficit de 923,37 €. L'avoir global de la Fédération qui s'élevait à 8605,71 € au 31 décembre 2023 est de 7862,34 € au 31 décembre 2024. Soit une différence de 923,37 euros correspondant au déficit enregistré pour l'année 2024. Soumis au vote, le bilan financier de l'année 2024 est adopté à l'unanimité.

Le **bilan financier prévisionnel pour 2025** est ensuite évoqué. L'année en cours ne comportant pas d'investissements, on ne retiendra que les dépenses habituelles : fournitures de bureau (360€), expédition du journal (650€), gerbes pour les commémorations (500€), déplacements, AG, CA, réceptions (600€), cotisations diverses Bleuets de France (270€) soit un total de 2380 €. Les recettes restent limitées aux cotisations (1500€), aux dons (280€), et aux participations des adhérents pour les repas et autres activités (600€), soit un total 2380 €. Soumis au vote, le bilan prévisionnel pour 2025 est adopté à l'unanimité.

Son exposé étant terminé, **Jean Claude GAMBINO** cède la parole au président **Raoul PIOLI** pour l'allocution de clôture de l'assemblée générale.

Dans son intervention, le président fait part des prévisions mémorielles pour l'année en cours.

Tout d'abord, en évoquant le programme des commémorations officielles, de niveau national, pour 2025. Il sera axé sur : le 80ème anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne et le Japon. Les événements incluront la libération des poches de l'Atlantique, de la Manche et de la mer du Nord, ainsi que des combats marquants tels que ceux de l'Authion et la réduction de la poche de Colmar. D'autres moments importants incluront le coup de force japonais en Indochine, le retour des déportés et des prisonniers, ainsi que la capitulation du Japon. L'année 2025 mettra aussi en lumière l'engagement des combattants français en opérations extérieures, marquant le 35ème anniversaire de l'opération Daguet au Koweït et le 30ème anniversaire de la reprise du pont de Vrbanja en Bosnie-Herzégovine.

Ensuite, au niveau régional, mais avec une portée nationale, trois projets de la Fédération sont en cours d'élaboration pour 2025 :

- Le premier vise à baptiser une promotion d'officiers des services en l'honneur du **colonel Dominique TADDEI** (1919-2003), Grand officier de la Légion d'honneur et détenteur de 16 citations dont 4 palmes.
- Le deuxième projet concerne le baptême d'une promotion de sous-officiers d'active à l'école de Saint-Maixent en hommage à **l'adjudant-chef Dominique SPINOSI** (1926-2023), commandeur de la Légion d'honneur avec 5 citations.
- Le troisième relève de la cérémonie officielle du baptême de cinq rues à Ajaccio en l'honneur de cinq combattants qui est à l'étude entre l'ONAC de Corse du Sud et la municipalité.

Par ailleurs, en janvier 2025, le président a pris contact avec l'amicale des anciens du 151° RI à Metz, présidée par **M. Gérard SHUTZ**, pour lui faire part du fait que le capitaine honoraire **Paul Louis ANDREUCCI**, ancien du régiment, avait été élevé à la dignité de Grand officier de la Légion d'honneur en avril 2024. Bien qu'il n'ait plus donné signe de vie à l'amicale régimentaire pour des raisons de santé, sa mémoire est restée vivante et la nouvelle a été accueillie avec joie. Le partenariat virtuel entre l'amicale messine et la Fédération de Corse, suggéré par **M. Gérard SCHUTZ**, a été proposé à l'assemblée générale du jour qui l'a retenu à l'unanimité. Ainsi, l'influence de l'amicale messine s'étendra dans l'île, tout comme celle de la Fédération de Corse se renforcera sur cette terre de Lorraine imprégnée par tant de sang insulaire versé durant la guerre de 1914-1918.

Enfin, le président annonce qu'en 2025, un film documentaire intitulé « L'épopée des compagnons de la Libération corses » sera diffusé sur FR3 Corse ou Via Stella. Réalisé par **M. Emmanuel BERNABEU-CASANOVA** et produit par **Mme Michèle CASALTA**, ce documentaire met en lumière les 39 Compagnons Corses parmi les 1038 que comptait cet ordre. Il comprendra sept épisodes de 26 minutes, intégrant ces 39 compagnons dans les grands événements de la Libération de la France. La date de diffusion sera communiquée ultérieurement. C'est sur cette dernière information qu'est clôturée la session 2025 de la Fédération.

Après l'assemblée générale des anciens du Train, conduite par **Albert DEFRANCHI**, le directeur de l'ONACVG de la Corse du Sud, **Jacques VERGELLATI**, a exprimé, dans son intervention, sa satisfaction sur la collaboration fructueuse entre les deux associations patriotiques présentes, soulignant leur engagement commun très actif envers les valeurs mémorielles au service du monde combattant. L'assistance, après l'avoir remercié, lui a ensuite rendu hommage par une longue ovation en raison de sa nomination au grade de



Fait à Ajaccio, le 20 janvier 2024

Le secrétaire général **Jean Claude GAMBINO**



Le président **Raoul PIOLI**

